

## ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

**N**APLES. La négociation dont il est question depuis long-tems, pour le reglement du Traité de Commerce entre cette Cour & celle de la Grande-Bretagne, paroît être sujette à de nouvelles difficultés qui empêchent de pousser cette négociation avec autant d'activité qu'on se l'étoit proposé d'abord. D'ailleurs cet objet a fait place à d'autres affaires qui viennent d'être mises sur le tapis entre les deux Cours, & qui concernent les moyens d'engager le Roi à prendre part en qualité de Partie contractante, aux engagements du Traité d'*Aix-la-Chapelle*, afin que cette paix, & sur-tout la tranquillité de l'*Italie*, en fussent d'autant mieux consolidées.

Quant à l'accommodement des contestations avec l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, l'on ne doute plus qu'il ne soit bientôt entièrement conclu, vû que les Vaisseaux Maltois, qui avoient interrompu à ce sujet leurs courses contre les Corsaires de Barbarie, les ont recommencées. Ils se sont même emparés depuis peu, après un combat très-vif, d'un Vaisseau Algérien qui croisoit dans les mers du Levant, lequel a été conduit avec son équipage à *Malthe*. C'est-là un avis certain qui a été apporté à *Naples*, avec la circonstance, que cette capture a répandu une si grande allarme parmi les Corsaires, qu'ils ont abandonné ces parages, & sont retournés vers la côte d'*Afrique*. La principale Felouque